



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

7 octobre 2011

DÉCLARATION DES CO-PROCUREURS

Les co-procureurs font la présente déclaration suite à la parution de récents articles de presse mettant en cause l’intégrité des CETC et de leurs organes.

Les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ont été créées suite à un accord entre le Royaume du Cambodge et l’Organisation des Nations Unies. La loi cambodgienne qui a créé les Chambres extraordinaires en 2003 exige expressément que ses juges et co-procureurs, qui doivent posséder les qualités d’intégrité et d’impartialité, exercent leurs fonctions en toute indépendance. Tout acte posé par les co-procureurs et les juges - enquêtes préliminaires, instructions, poursuites, verdicts, peines et réparations morales et collectives - doit servir les intérêts de la justice tout en étant conforme au droit.

Les CETC représentent une collaboration sans pareille entre le Royaume du Cambodge et l’Organisation des Nations Unies, dans le cadre de laquelle l’autorité de rendre justice est conférée à la fois à des juges et fonctionnaires cambodgiens et à des juges et fonctionnaires internationaux travaillant tous ensemble. Les Chambres extraordinaires sont le premier tribunal pénal hybride où les juges nationaux sont majoritaires. Cette structure judiciaire exprime la confiance placée par la communauté internationale dans le Royaume du Cambodge. Des millions de Cambodgiens ont souffert et sont morts du fait des politiques criminelles du Kampuchéa démocratique. Ces crimes ont heurté la conscience humaine. Les CETC, tout en représentant une réponse louable du Cambodge au nom de son peuple, sont également un puissant signe d’espoir pour le monde entier. Nous avons tous, nous qui travaillons dans ce tribunal, une lourde responsabilité.

L’efficacité des CETC ne peut qu’être à la mesure des principes qui inspirent ses responsables et ses nombreux soutiens, silencieux et expressifs, au sein de la population cambodgienne, du Gouvernement royal cambodgien et de l’Organisation des Nations Unies. Aujourd’hui, notre Bureau, avec le soutien inconditionnel de tout son personnel, national et international, réaffirme son engagement à œuvrer selon les impératifs de conscience et de probité et dans le respect de la règle de droit.